

Ecole Primaire Publique
21 traverse des Ecoliers
42 120 St-Vincent de
Boisset
Tel : 04 77 62 02 21

Conseil d'école du 10 juin 2025

Membres présents :

- Equipe enseignante :

Céline Chabance, Myriam Culty, Nathalie Palluet, Karine Digat

- Municipalité : Mme Mathey (adjointe), Mme Vachot (conseillère municipale)

- Représentants de parents d'élèves : Alexandra Chaize, Audrey Chambost, Loïc Dupin, Mme Jaidy Villarroel Gonzalez,

- Péri-scolaire (sur invitation) : Jimmy Vivier

Membres excusés :

- M. Guillerm, Inspecteur de l'Education Nationale

- M. Daval, maire

- Madeline Combe, représentante de parents d'élèves

- Vanessa Ouaked et Elisa Giraud, enseignantes

- Charlotte Tranvoiz, directrice de l'accueil péri-scolaire

1. Point sur la rentrée 2025

A. Effectifs

A la date du conseil d'école, les effectifs ne sont pas complètement définitifs et le nombre d'élèves qui fréquenteront l'école l'année prochaine peut encore évoluer.

Nous avons enregistré 8 inscriptions en Petite Section. Par ailleurs, 16 élèves de CM2 quitteront l'école.

Nos effectifs seront donc en baisse à la rentrée prochaine (- 8 élèves par rapport à cette année).

◆ *Effectifs prévus en septembre (susceptibles d'évoluer).*

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	9	14	10	14	13	14	9

⇒ 91 élèves de la PS2 au CM2

◆ *Visite de l'école pour les nouveaux élèves et leurs parents*

Le samedi 28 juin, dans la matinée, Karine DIGAT et Céline CHABANCE proposent aux familles des futurs élèves de Petite Section de visiter l'école. Ces élèves vont ainsi pouvoir découvrir leur classe et leur maîtresse pour la première fois. Ce temps est important : il permettra de rassurer les enfants et de répondre aux questions des parents.

Karine Digat indique que la rentrée des élèves de PS se fera sur deux jours comme l'an dernier (lundi 1^{er} septembre pour 4 élèves et mardi 2 septembre pour les 4 autres élèves). Cela permet à la maîtresse et à l'atsem de se rendre plus disponibles auprès des nouveaux élèves grâce à un effectif ainsi allégé. Tous les élèves seront attendus en effectif complet dès le jeudi 7 septembre.

Lors de la dernière semaine de classe, Nathalie Palluet proposera également aux CP de venir découvrir la classe de CE pendant un temps défini avec Myriam Culty. Ce sera l'occasion de faire connaissance avec ses futurs élèves qui peuvent être intimidés à l'idée de changer d'étage.

◆ *Réflexion concernant la répartition des élèves dans les classes.*

Au jour du conseil d'école, les enseignantes envisagent la répartition suivante pour la rentrée prochaine :

- Classe de PS-MS – 17 élèves
- Classe de GS-CP – 24 élèves
- Classe de CE1-CE2 – 27 élèves
- Classe de CM1-CM2 – 23 élèves

B. Equipe enseignante

Les enseignantes titulaires de l'équipe pédagogique conservent leur poste :

- **Karine Digat** à temps complet
- **Myriam Culty** à temps complet
- **Nathalie Palluet** à temps complet
- **Céline Chabance** – directrice (1 journée de décharge par semaine)

Vanessa Ouaked et Elisa Giraud étaient affectées provisoirement à St-Vincent de Boisset : elles changeront donc d'école l'année prochaine.

A la rentrée prochaine, l'équipe enseignante accueillera donc un(e) enseignant(e) qui complètera le service de Céline Chabance – 1 jour par semaine)

C. Mise en place de la commission électorale pour la rentrée 2025

La commission électorale est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections (établir la liste électorale, recevoir les bulletins de vote par correspondance, organiser le dépouillement public et publier les résultats).

Cette commission doit être désignée au 3^{ème} conseil d'école pour les élections qui auront lieu à la rentrée suivante. Elle est constituée du directeur d'école, d'un professeur des écoles, d'un délégué de parents d'élèves et d'un représentant de collectivité locale.

Voici les membres qui siègeront à la commission électorale 2025 :

- Directrice : Céline Chabance
- Enseignante : Myriam Culty ⇨ Suppléante : Nathalie Palluet
- Parent : Mme Villarroël Gonzalez ⇨ Suppléant(e) : Mme Chambost
- Mairie : Mme Mathey ⇨ Suppléant(e) : M. Daval

D. Calendrier scolaire départemental

Voici les dates des vacances de l'année scolaire 2025-2026 :

Rentrée des élèves → Lundi 1^{er} septembre

Vacances d'Automne : → du samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre

Vacances de Noël : → du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier

Vacances d'Hiver : → du samedi 7 février au dimanche 22 février

Vacances de Printemps : → du samedi 4 avril au dimanche 19 avril

Vacances d'Été : → samedi 4 juillet



Pont de l'Ascension → Les élèves n'auront pas classe le vendredi 15 mai.

⇨ Ces informations seront disposées sur les panneaux d'affichage.

2. Les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté

- Stages de réussite

Ces stages (gratuits et non obligatoires) ont été évoqués lors du 1^{er} conseil d'école. Ces stages sont organisés pendant certaines périodes de vacances. Ils s'adressent aux élèves de CP, CE ou CM repérés par leur enseignant(e) comme

étant en difficulté. Ces stages étant basés sur le volontariat, il revient aux parents d'accepter ou de refuser la proposition qui leur est faite.

Pour information, aucun stage ne pourra être proposé aux élèves dans la circonscription.

- **Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)**

Les APC sont proposées à partir de 16h15 et jusqu'à 17h ou 17h15.

Rappel du récapitulatif annuel :

	période 1	période 2	période 3	période 4	période 5
Nathalie Palluet (temps complet) 30 h	X	1 séance hebdomadaire de 45 min à 1 h d'APC chaque mardi auprès des élèves de CE1 ou CE2			X
Myriam Culty (temps complet) 30 h	X	1 séance hebdomadaire de 45 min d'APC chaque mardi auprès d'élèves de CP puis de GS (en périodes 4 et 5)			X
Karine Digat (temps partiel) 27 h		<u>fonctionnement variable</u> : 45 min hebdomadaire auprès d'élèves de CM lors des deux premières périodes (jeudi), puis deux séances de 30 min hebdomadaires avec des élèves de maternelle			
Vanessa Ouaked (temps partiel) : 9h (= 12 x 45 min)	X		1 séance hebdomadaire de 45 min d'APC (jeudi) auprès d'élèves de CM	X	
Elisa Giraud (temps partiel) : 9h (= 12 x 45 min)	X		1 séance hebdomadaire de 45 min d'APC (lundi) auprès d'élèves de CM		

3. Les projets et actions de l'année

- Les sorties et activités spécifiques de la fin de l'année

Les enseignantes font le point sur les dernières sorties et activités spécifiques de l'année qui s'inscrivent dans projets en lien avec les programmes.

<u>Enseignement Moral et Civique</u> + <u>Histoire</u> ⇒ CM1-CM2	Dans le cadre de l'USEP, participation à une rencontre de secteur intitulée « Chemins de mémoire » (axée sur la 2 nd e Guerre Mondiale et la Résistance), le 6 mai. ⇒ randonnée dans les rues de Roanne jalonnée par des lieux de Mémoire, des expositions, des débats.
--	--

<u>Education physique et sportive</u>	CM	Le 10 juin, rencontre « athlétisme » avec des classes de Jean Rostand et de Notre-Dame de Boisset.
	CE	Le 1 ^{er} avril, rencontre de masse « duathlon » (course d'endurance et lancer de frisbee) au stade Fontalon, avec plusieurs classes du secteur. Le 5 juin, rencontre « athlétisme » à l'école Jean Rostand. Le 24 juin, rencontre « randonnée » à Renaison, avec des classes de l'école Jean Rostand
	PS-MS	Le 8 avril, rencontre « jeux collectifs » à l'école du Mayollet. Le 6 juin, rencontre « orientation » au parc Beaulieu, avec une classe du Mayollet.

<u>Compétences sociales et civiques</u> PS ⇒ CM2	Rencontres et échanges avec d'autres classes du secteur roannais (dans le cadre des projets USEP)
	1 ^{ère} journée fédératrice et festive autour du carnaval, le 21 février avec plusieurs ateliers créatifs encadrés par les enseignantes, les atsems et des parents volontaires.
	2 ^{ème} journée fédératrice et ludique prévue le mardi 1 ^{er} juillet : <ul style="list-style-type: none"> - activités collaboratives en matinée (ateliers multi-niveaux) - repas « food-truck » offert par la municipalité (à la Chamary) - spectacle musical « Des clics et décroche » (la Fée Mandoline) offert par le Sou des Ecoles, l'après-midi à la salle des fêtes.
	Nettoyage de printemps dans la commune de St-Vincent de Boisset (opération annuelle) le 14 avril..

<u>Découverte du monde / Histoire</u> CE1 ⇒ CM2	Une sortie dans le centre historique de Charlieu le 19 juin. ⇒ Parcours guidé dans la ville (avec l'office de tourisme). ⇒ Visite et animation au musée de la Soierie
--	---

<u>Découverte du monde</u> PS ⇒ CP	Une journée pédagogique aux « Carrés Jardin » (<i>éco-lieu de production maraîchère biologique</i>), à Souternon le 10 juin. ⇒ visite sensorielle du jardin ⇒ atelier créatif ⇒ chasse aux trésors ⇒ activités en autonomie
---------------------------------------	---

⇒ Les enseignantes rappellent l'importance de l'action du Sou des Ecoles : sans le soutien financier de cette association, plusieurs activités ne pourraient pas être envisagées. Les responsables et membres actifs de cette association sont remerciés pour leur engagement et leur aide.

Les enseignantes remercient également les parents accompagnateurs.

4. Présentation du projet d'école

Suite à l'évaluation externe dont l'école a fait l'objet l'an dernier, les enseignantes ont pu tenir compte des différentes pistes de réflexion pour élaborer un projet d'école.

Au cours du printemps, ce projet a été soumis à M. Guillerm (inspecteur de circonscription) qui a estimé que les actions proposées étaient en adéquation avec des axes clairs. Un échange avec l'inspecteur a toutefois permis d'affiner les indicateurs afin de mesurer plus finement et valoriser les différentes actions retenues.

M. Guillerm a précisé que ce projet d'école couvrirait plusieurs années scolaires (2024-2029) et qu'il n'était pas nécessaire de tout mettre en œuvre dès la première année. L'année écoulée a permis d'amorcer certaines actions et d'en planifier d'autres qui ne verront le jour que lors des prochaines années.

Ce projet d'école ne doit pas non plus être figé. Il est possible qu'une action échoue ou ne corresponde pas à nos besoins : le cas échéant, elle pourra donc être modifiée en cours de route, voire suspendue ; il sera éventuellement opportun de la remettre en réflexion à l'occasion de la prochaine évaluation d'école.

Voici une synthèse du projet d'école :

• Domaine 1 - Apprentissages et parcours des élèves

⇒ Renforcer, harmoniser et archiver le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers.

- *Créer un document de base à compléter (par chaque enseignante) pour assurer le suivi des élèves à besoins*
- *Mettre à jour annuellement (sur l'application académique « nu@ge ») un espace collaboratif de partage et de stockage des informations importantes sur les élèves.*

Année 2024-2025 : Elaboration du document de base et création des premières fiches de suivi (prioritairement pour les élèves qui changeront d'enseignante en 2025-2026)

⇒ Favoriser l'ouverture à la société et à la diversité (afin de lutter contre le repli sur soi).

- *Organiser des projets favorisant l'ouverture aux autres (rencontres USEP, actions caritatives...).*

Année 2024-2025 : Organisation de rencontres sportives avec d'autres classes du secteur (en privilégiant des échanges avec des écoles de ville accueillant un public différent de celui de St-Vincent de Boisset) + projet de correspondance pour certaines classes.

Année 2025-2026 : Mise en place d'un projet caritatif.

• Domaine 2 - Climat scolaire et bien-être des élèves

⇒ Harmoniser les règles de vie (maternelle / élémentaire) ; clarifier les droits et devoirs de l'élève à travers les différents temps de la journée (classe, récréation, périscolaire).

- *Rédiger un règlement commun école / périscolaire (avec des nuances propres à chaque structure ; communiquer conjointement auprès des élèves (intervention, affichage).*
- *Généraliser la pratique des « messages clairs » pour favoriser la communication entre élèves dans la gestion de conflits.*

Année 2024-2025 : Règlement commun rédigé, présenté et affiché.

Pratique des messages clairs mise en œuvre jusqu'au CE.

Année 2025-2026 : Réunion école/périsco (à envisager en juin/juillet) pour renouveler et éventuellement améliorer le règlement en vigueur

Pratique des messages clairs à généraliser jusqu'au CM.

⇒ Renforcer les liens entre les 4 classes de l'école.

- *Prévoir des récréations communes (maternelle/élémentaire) pour permettre à tous les élèves de se côtoyer et apaiser ces moments propices aux conflits.*
- *Planifier et pérenniser des temps forts partagés pour mettre en œuvre des activités communes et valoriser la place de tous les élèves sur des moments ludiques et fédérateurs.*

Année 2024-2025 : Planification de 2 temps hebdomadaires de récréation réunissant des élèves d'élémentaire et de maternelle.

Deux journées fédératrices organisées dans l'année (activités créatives pour fêter le carnaval en février ; journée festive et ludique en juillet)

• Domaine 3 - Pilotage pédagogique : acteurs, fonctionnement et stratégie

⇒ Axer davantage les concertations sur la pédagogie.

- *Mettre en œuvre un « chantier de réflexion » annuel sur un domaine d'apprentissage spécifique (la lecture, le calcul mental...).*
- *Elaborer des outils collectifs et/ou des programmations.*

Année 2024-2025 : Mise en œuvre d'une programmation sur le domaine de la lecture pour améliorer les compétences des élèves en matière de compréhension de textes (références culturelles, vocabulaire, enseignement explicite de la compréhension de textes)

Année 2025-2026 : Nouveau chantier de réflexion à prévoir sur l'enseignement du calcul mental.

• Domaine 4 - Environnement institutionnel et partenarial

⇒ Améliorer la communication avec les familles.

- *Développer un outil de communication numérique.*

Année 2024-2025 : Sollicitation par la directrice de l'Enseignant Référent aux Usages du Numérique pour réfléchir au choix de la plateforme (+ test).

Année 2025-2026 : Expérimentation de l'ENT (Espace Numérique de Travail) « One Ecole primaire » à l'échelle de la classe de CM (formule gratuite).

Années suivantes : Si l'essai est concluant, généralisation de l'ENT aux autres classes (formule payante qui intègre une console d'administration)

⇒ Apaiser et remettre de la procédure dans les relations entre les différents acteurs intervenant dans l'école.

- *Mettre en place un règlement de conseil d'école.*

Année 2024-2025 : Règlement élaboré en début d'année et présenté au 1^{er} conseil d'école.

Années suivantes : *Elaboration d'un sondage écrit à faire compléter aux différents membres du conseil en fin d'année.*

5. Usage des locaux et fonctionnement de l'école

- Travaux et demandes des enseignantes

Les enseignantes remercient les élus et les agents communaux pour la solution apportée à plusieurs de leurs demandes :

- Un système d'aimant a été installé pour maintenir ouverte la porte principale qui donne dans la cour du bas.
- La durée d'éclairage a été allongée pour la lumière automatique dans le couloir de la classe de GS-CP.
- Un réservoir de récupération d'eau a été installé sous le préau de la maternelle avec un robinet qui permettra d'arroser le potager.
- La plaque a été installée au pied de l'arbre de Judée pour garder en mémoire le projet des élèves de maternelle et CP sur la protection de la biodiversité (l'an dernier).

Les enseignantes renouvellent certaines demandes :

- Tout d'abord, est évoquée la possibilité de mettre en place un éclairage automatique dans le couloir du haut (couloir mitoyen des classes de CE et CM). Ce point a été évoqué avec M. Serraille lors d'une réunion à l'école le 15 mai. A-t-il pu en étudier la faisabilité ?
- ⇒ Mme Mathey répond que cela sera fait dans l'été. Karine Digat précise que le hall d'entrée de la maternelle est concerné par la même problématique et qu'il serait également préférable d'y installer un éclairage automatique. Mme Mathey note cette précision et verra avec les agents si cela est possible.
- Les enseignantes soulignent la nécessité de l'intervention d'un agent ou élu municipal pour montrer aux personnels de l'école comment arrêter la VMC, fermer la vanne de gaz et accéder au panneau électrique (dans le cadre du PPMS) et rappellent l'utilité d'un affichage permanent pour l'ensemble des utilisateurs.
- ⇒ Mme Mathey indique qu'un affichage est prévu ; il sera prochainement réalisé et précisera tous les protocoles utiles. Après lecture, si certaines informations ne sont pas claires, les personnels pourront solliciter la municipalité pour des explications complémentaires.
- Enfin, l'équipe enseignante demande l'installation d'un composteur (dans le potager de l'école), complété par l'achat d'un seau à compost (afin d'encourager les élèves à consommer des fruits en récréation).
- ⇒ Mme Mathey précise que le composteur a bien été commandé et qu'il devrait être livré prochainement. Deux « bio-seaux » sont également prévus en complément du composteur.

Mme Mathey fait le point sur les travaux prévus cet été :

- Les travaux auront lieu pendant le mois de juillet.
Ils n'impacteront donc pas l'école mais les animateurs devront s'adapter à ces contraintes pendant les semaines de fonctionnement du centre de loisirs. Ils devront notamment utiliser la cour du bas cet été.
Il est possible que les dernières finitions aient lieu pendant la dernière semaine d'août, mais ce seront des travaux légers.
- Le préau de l'élémentaire sera allongé ; il s'étendra le long de toute la façade du bâtiment.

- Des travaux d'engazonnement sont prévus pour rafraîchir la cour de récréation.
- Deux nouveaux arbres seront plantés dans la cour pour apporter plus d'ombre (des mûriers à feuilles de platane).
- Les ombrières en bois seront recouvertes de bâches micro-perforées à la place des canisses. Ces bâches ne seront pas étanches pour permettre à l'herbe située au-dessous de bien recueillir l'eau de pluie.
- A la demande du CME, un coin zen sera installé sous l'ombrière la plus éloignée du portail. Cet espace permettra aux élèves qui le souhaitent de bénéficier d'un endroit calme, à l'abri des jeux de ballons.
- Une petite cabane sera installée à l'automne sur l'espace en terre battue dans le coin de la cour. Elle permettra de ranger les ballons, échasses et jeux d'extérieur des classes et du périscolaire (en deux espaces bien distincts) et les équipements du coin zen (coussins...).

Sur proposition de l'équipe enseignante, le plan de la future cour sera transmis sous format numérique par Mme Mathey afin qu'il puisse être joint au compte-rendu du conseil d'école. Cela permettra aux familles d'avoir une idée plus précise de ce qui est envisagé.

- Point absentéisme scolaire

⇒ Les enseignants souhaitent revenir sur le problème récurrent de l'absentéisme qui touche l'école de St-Vincent de Boisset. Ce point a déjà été abordé lors du conseil d'école. La situation ne s'est pas améliorée car de nouvelles absences injustifiées ont été notées au printemps.

L'équipe éducative regrette que certaines familles (heureusement rares) fassent croire que leurs enfants sont malades alors qu'ils sont partis en week-end anticipé. Les élèves sont ensuite incités à ne pas dire la vérité à la maîtresse ; parfois, les camarades sont également dans la confidence... Bien entendu, les élèves ne sont pas questionnés à ce sujet lors de leur retour à l'école (pour ne pas les mettre en difficulté) mais l'équipe éducative déplore ce manque de considération. La relation de confiance entre les élèves et leurs enseignantes est ainsi fragilisée, il faut en avoir conscience.

Lors des prochaines réunions de rentrée, les enseignantes aborderont ce point afin de mettre en évidence les conséquences fâcheuses qui résultent de ce problème.